

Semsamar : Reprise d'étanchéité dans le cadre des travaux de grosses réparation de l'UMAG à Saint-Claude

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

29 septembre 2022

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEMSAMAR (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 33336111100029

Code postal / Ville : 97122 Baie-Mahault

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : Jean-Luc CEPHISE - Tél : +33 590323600 -

Mail : jlcephise@semsamar.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir RC

Capacité économique et financière : Voir RC

Capacités techniques et professionnelles : Voir RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 21 octobre 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation: oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Critères d'attribution : Voir RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Travaux de reprise d'étanchéité dans le cadre des travaux de grosses réparation de l'UMAG à Saint-Claude**

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de reprise d'étanchéité dans le cadre des travaux de grosses réparation de l'UMAG à Saint-Claude

Lieu principal d'exécution : Umag Saint-Claude

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché allotи : non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : oui

Détails sur la visite : Voir RC

Autres informations complémentaires :

La SEMSAMAR agit pour le compte de la SAS UMAG

Date d'envoi du présent avis

29 septembre 2022